



Saint-Vincent d'Olargues, le 30 mars 2026

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Conforme aux dispositions des articles L.2121-7 à L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

- * **Date :** 3 avril 2026
- * **Heure :** 18h30
- * **Lieu :** Salle du Conseil - Mairie de Saint-Vincent d'Olargues

Ordre du jour :

- Approbation ou non du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 20 mars 2026,
- Détermination des indemnités de fonction du maire et des adjoints
- Désignation d'un Correspondant Tempête communal
- Désignation d'un délégué Prévention routière
- Désignation de deux délégués Communes forestières
- Désignation des délégués communaux au Syndicat mixte d'énergies du département de l'Hérault (Hérault Energies)
- Désignation des représentants de la commune à l'assemblée générale de l'agence technique départementale Hérault Ingénierie
- Détermination du mode de remboursement des frais de déplacements aux conseillers municipaux dans l'exercice de leurs fonctions
- Vote des taux des impôts directs

Questions diverses :

- Tour de table.

**Le Maire,
Bernard FONTES**

